



PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beaupré

Des Neiges – Secteur sud

Le 7 février 2024

Monsieur Georges Lanmafankpotin
Président de la commission d'enquête du Projet éolien Des Neiges – Secteur sud dans la MRC de la Côte-de-Beaupré
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
140, Grande Allée Est, bureau 650
Québec (Québec) G1R 5N6

Courriel : annie.st-gelais@bape.gouv.qc.ca

Objet : Projet éolien Des Neiges, Secteur sud dans la MRC de la Côte-de-Beaupré

Dépôt d'informations sur les suivis de qualité de l'eau dans les cours d'eau en aval des Parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré

Monsieur le président,

Suite à une question à cet effet posée dans le cadre de la séance d'audiences publiques tenue le 5 février 2024, nous désirons par la présente fournir à la Commission l'information complémentaire requise sur les résultats de suivis de la qualité de l'eau des cours d'eau naturels dont les bassins versants touchent les Parcs éoliens existants de la Seigneurie de Beaupré.

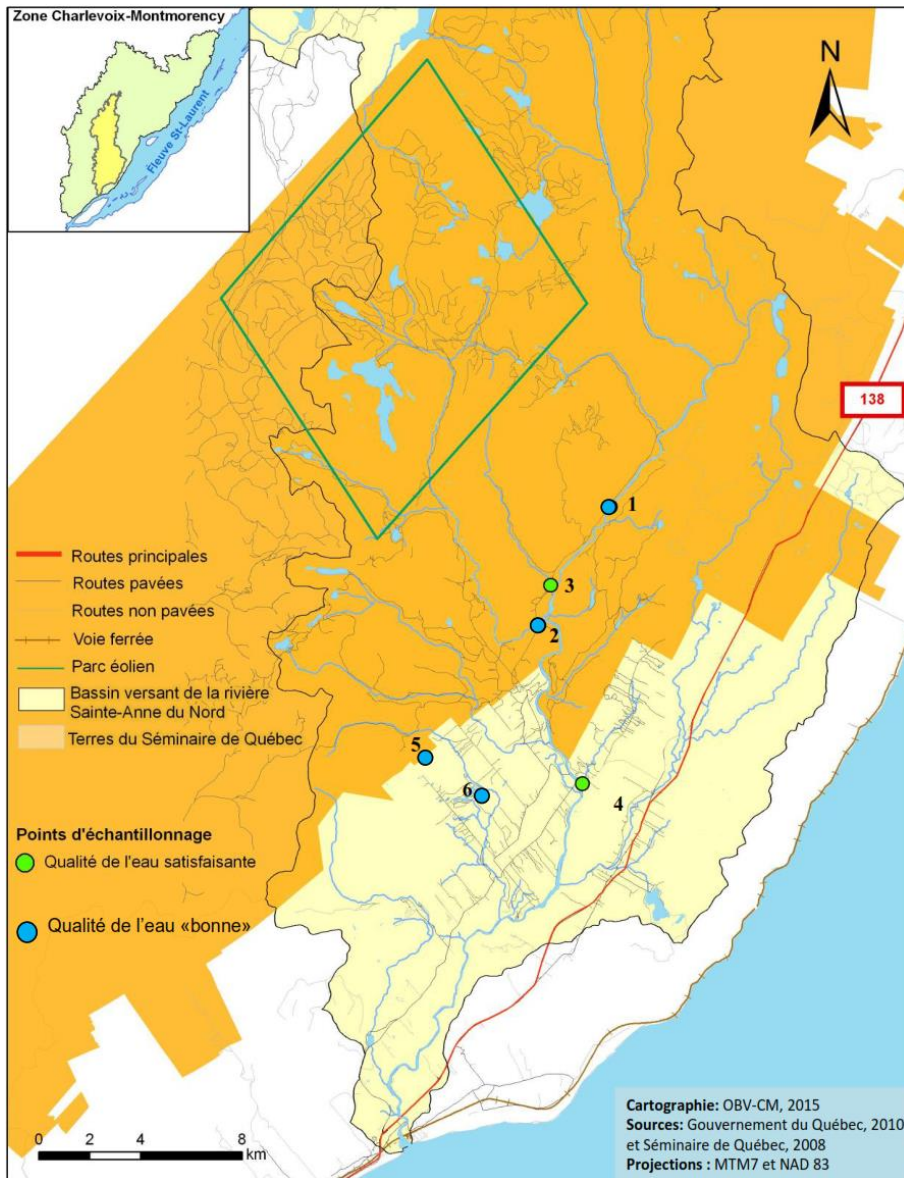
La rivière Sainte-Anne du Nord, la rivière Brûlé et le ruisseau Beaumier ont fait l'objet d'un suivi, réalisé par l'OBV Charlevoix-Montmorency, entre 2012 et 2016. La rivière des Roches a quant à elle fait un suivi par le même organisme en 2015 et 2016. Voir en annexe.

Le point d'échantillonnage le plus pertinent à la question est le point no2 – Rivière Brûlé, puisque c'est majoritairement dans le bassin versant de cette dernière qu'est implantée la majeure partie des parcs éoliens existants de la Seigneurie de Beaupré. La localisation des points de mesure est illustrée à la figure 1 ci-dessous.

Notons que les parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré ont été mis en service progressivement en 2013, 2014 et 2015. C'est donc dire que les données que qualité de l'eau de 2012 sont antérieures aux premières mises en service.

Les paramètres analysés lors de ces échantillonnages sont de nature physique, chimique et biologique.

Figure 1 - Localisation des points d'échantillonnage réalisés par l'OBV Charlevoix-Montmorency, dans le cadre du suivi de qualité de l'eau dans la Seigneurie de Beauré.



Tel qu'illustré au Tableau 1 ci-dessous, les conclusions de ces 5 années d'analyses permettent de conclure que la qualité de l'eau varie de « satisfaisante » à « bonne », la différence s'expliquant par les niveaux de phosphore présent dans l'eau. La qualité de l'eau à la station d'échantillonnage de la rivière Brûlé est quant à elle qualifiée de « bonne », c'est-à-dire la meilleure cote répertoriée lors de cette étude.

Tableau 1. Résultats de l'indice de qualité bactériologique et physicochimique (IQBP5) analysé avec 5 paramètres pour les stations d'échantillonnage situées dans la Seigneurie de Beauré ou immédiatement en aval de celle-ci (OBV Charlevoix-Montmorency, 2016).

Stations d'échantillonnage	IQBP ₅ 2012-2014	IQBP ₅ 2012-2015	IQBP ₅ 2012-2016	Cote établie pour 2016
Rivière Sainte-Anne - Séminaire (station 1)	81	81	81	Bonne
Rivière Brûlé (station 2)	71	76	81	Bonne
Ruisseau Beaumier (station 3)	62	70	70	Satisfaisant

Rivière Sainte-Anne-Pont Saint-Léon (station 4)	70	70	70	Satisfaisant
Stations d'échantillonnage	IQBP_s 2015	IQBP_s 2015-2016		Cote établie pour 2016
Rivière des Roches Séminaire (station 5)	81	81		Bonne
Rivière des Roches amont Trois-Castors (station 6)	81	81		Bonne

Les extraits suivants du rapport 2016 permettent de répondre aux questions :

- *Les paramètres mesurés pour l'ensemble des points d'échantillonnage sont jugés de «bonne qualité» sauf pour ce qui est du phosphore, qui cause, dans certains cas, une diminution de la cote à «satisfaisant».*
- *Les données récoltées en 2016 pour la station de la rivière Brûlé (station 2) contribuent à améliorer la cote à cette station. En fait, les données de 2012 et de 2013 sont nettement moins bonnes que celles des trois dernières années (2014 à 2016). En fait, grâce à l'ajout des données de 2016, la cote est passée à «bonne» et le paramètre qui est le plus limitant est le phosphore.*

Ces résultats ne permettent donc pas de conclure que la présence des Parcs éoliens de la Seigneurie de Beupré entraîne une détérioration de la qualité de l'eau dans les cours d'eau naturels drainant la zone de projet.

En souhaitant le tout utile aux travaux de la Commission, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.



Philippe Alary-Paquette, pour Pascale Fortin-Richard
Responsable environnement et relations avec le milieu
Boralex inc.
(514) 616-9221

Annexe 1 – Rapport de suivi de la qualité de l’eau de la rivière Sainte-Anne du nord et ses tributaires dans la Seigneurie de Beupré, par l’OBV Charlevoix-Montmorency